



## FO ACTION SOCIALE SOUTIENT LA GREVE à L'UDAF 22 !

La Fédération Nationale suit avec attention les combats en cours des camarades de l'Action Sociale, conformément à la Motion de soutien aux salariés en résistance, votée par son Conseil Fédéral le 22 juin 2017.

Elle le fait dans un contexte qui voit le gouvernement Macron poursuivre et amplifier l'austérité budgétaire. Ce même gouvernement qui prépare, par l'achat de matériel supplémentaire, la répression contre les mouvements sociaux qui ne manqueront pas de naître pour empêcher la mise en œuvre des ordonnances qui vont faire reculer encore un peu plus le droit social de notre pays.

C'est pourquoi les patrons se croient tout permis. La répression syndicale se poursuit pendant l'été, des Cotes d'Armor au Bas-Rhin.

Ils veulent tenter de faire taire et rentrer dans le rang tous ceux qui résistent, à leur façon, contre ses politiques « austéritaires » qui détruisent les fondements du travail social, du fait du manque de moyens, financiers et humains.

**Le 24 août 2017**, la section syndicale Force Ouvrière de l'UDAF des Côtes d'Armor avec son Syndicat Départemental et son Union Départementale, en réaction au licenciement d'une collègue Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM), **appelle à la grève.**

La Fédération Nationale soutien sans réserve cette initiative.

**Avec eux, elle revendique, la réintégration de la salariée licenciée, notre camarade. Avec eux, elle exige, l'ouverture immédiate de négociation pour en finir avec les pratiques managériales dénoncées par sa section syndicale.**

Paris, le 23 août 2017